

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19263 - 74ÈME ANNÉE

Retour sur le débat télévisé invitant les 12 têtes de listes aux Européennes

«Pour une Europe des gens contre l'Europe de l'argent» : explications de Ian Brossat

Julie Pontalba est la candidate du PCR sur la liste PCF aux élections européennes, «Pour une Europe des gens contre l'Europe de l'argent». Elle est en 6e position, c'est-à-dire la 3e femme. Cette liste est conduite par Ian Brossat, adjoint au maire de Paris en charge du logement. Le premier rendez-vous médiatique important pour le co-listier de Julie Pontalba se tenait la semaine dernière. Le 4 avril avait lieu sur France2 le premier débat télévisé où les 12 têtes de liste aux élections européennes étaient invitées. Pour de nombreux observateurs, Ian Brossat, tête de liste «Pour une Europe des gens contre l'Europe de l'argent», s'est révélé au cours de cette confrontation, apparaissant notamment comme le candidat progressiste le plus crédible. Voici quelques extraits de ses interventions :

«J'assume l'accueil des réfugiés»

J'assume l'accueil des réfugiés et quand j'entends toute cette série de discours qui consiste à parler de ces hommes, de ces femmes, de ces mômees comme si c'était des animaux, c'est profondément honteux. Je dis oui à l'accueil car c'est notre dignité d'Européen d'être capables d'ac-



Ian Brossat lors du débat du 4 avril.

cueillir ces hommes et ces femmes qui crèvent chez eux. J'ai en face de fois un homme, il s'appelle Lassana Bathily, c'est le héros de l'Hypercacher. Quand il est arrivé en France, il avait 16 ans, il n'avait pas de papiers. Il a obtenu sa régularisation parce qu'il y a eu des associations qui se sont battues avec lui. Il s'est révélé au moment de l'attentat de l'Hypercacher. Je suis très fier d'avoir un compatriote comme lui. Il est né au Mali, il a grandi au Mali et il est aussi français que nous.

J'en ai ras-le-bol de cette manière de stigmatiser les migrants en permanence, c'est honteux. Quand je vous entends Mme Loiseau (tête de liste LREM - NDLR) vous féliciter d'avoir divisé par dix le nombre de mi-

grants, vous devriez regarder vos pompes. Pendant ce temps là, des migrants sont morts, 2000 en 2018 dans la Méditerranée à cause de votre politique parce que vous n'avez pas voulu accueillir l'Aquarius. Si c'est pour vous un motif de fierté, on ne doit pas avoir les mêmes valeurs.

Deux raisons pour voter pour la liste PCF

Première raison : «le Parti communiste est la seule force de gauche à avoir rejeté tous ces traités européens ultralibéraux, parce que nous avons perçu très tôt l'ADN de cette Union européenne qui vise à mettre en concurrence tous les tra-

vailleurs entre eux au lieu de leur permettre de vivre dignement.

Deuxième raison : « nous sommes la seule liste composée à 50 % d'ouvriers, d'employés, soit la proportion qui existe dans la société française. En deuxième position sur ma liste, il y a Marie-Hélène Bourlard, elle est ouvrière. Si vous l'éliez le 26 mai prochain, elle sera la première femme ouvrière à faire son entrée au Parlement européen ».

Pas d'Europe sociale sans changer les traités européens

« En abordant cette question à l'heure-là (minuit-NDLR), la première conséquence est que les personnes concernées sont déjà couchées car elles travaillent demain matin. C'est bien dommage car depuis 4 mois, le mouvement des gilets jaunes a montré que ce qui intéresse les Français, ce sont les questions des salaires et du pouvoir d'achat.

On ne peut pas continuer à nous faire croire que l'on va faire l'Europe sociale avec des traités qui sont des traités libéraux. On a des traités européens qui gravent dans le marbre le principe de la concurrence libre et non faussée. »

Ian Brossat donne l'exemple du remplacement de rames de mé-

tro et de RER par la Région Ile de France. En se rendant dans l'usine Alstom de Valenciennes, le candidat communiste s'attendait à trouver une ambiance joyeuse suite à ce projet. Mais les rames seront produites en République tchèque et en Pologne. Nos impôts devraient financer des emplois en France. Je serai favorable à une clause de distance dans les marchés publics.

La Banque centrale européenne doit financer la transition énergétique

« La pollution est un crime. Ce sont 50000 morts par an en France, et 600000 par an en Europe, et il faut désigner le bon coupable, mais on ne désigne pas le bon coupable. On explique en permanence que le responsable de la pollution c'est l'ouvrier qui va utiliser sa voiture, obligé de l'utiliser pour se rendre sur son lieu de travail parce qu'on a coupé sa petite ligne de train. Mais il n'est pas coupable. On s'aperçoit aujourd'hui que les ménages les plus riches polluent 40 fois plus que les ménages les plus pauvres. Et les ménages les plus pauvres sont proportionnellement 4 fois plus taxés sur leur revenu que les plus riches. Donc c'est honteux.

Ceux qui polluent le plus sont les plus riches et les multinationales, ceux qu'on fait payer ce

sont les ménages modestes. On a à la fois une politique qui est inefficace sur le plan environnemental, et qui est profondément injuste sur le plan social.

D'abord il faut une autre fiscalité écologique. Il n'est pas normal que l'on ait le même taux de TVA sur les billets d'avion et sur le train alors que le train pollue 40 fois moins que l'avion. Un aller-retour Paris-New York, c'est l'équivalent d'un an de chauffage en termes d'émission de gaz à effet de serre. Il faut dissuader d'utiliser l'avion. Il faut une TVA beaucoup plus élevée sur l'avion et une TVA à 0 % sur le train. Il faudrait obtenir cela auprès de l'Union européenne.

Il faut par ailleurs un grand plan pour réaliser notre transition énergétique, rénovation énergétique des bâtiments, plan d'investissement dans le ferroviaire. On finance par la Banque centrale européenne. La BCE a versé depuis 10 ans 3000 milliards d'euros aux banques sans condition. Cet argent là serait beaucoup plus utile à financer la transition énergétique. »

In kozman pou la rout

« Po d'fèr kont po d'tèr »

Néna in kozman, mi koné pa dann kèl péi i di sa, é moin la mèm fine ékri sa dann Témoignages i di konmsa : « in zèf i bataye pa avèk in rosh ». Pou kosa ? Pars lo rézilta lé koni par avans é lo zèf, konm i di, son poi lé o fé. Parèye pou kozman moin la mark an o la. Biensir marmite an tèr i pé shoke avèk marmite an fèr mé dann in ka konmsa, lo rézilta lé koni par avans. Bien bète sak i fé bataye son marmite an tèr avèk son marmite an fèr ! Mé konm nou na afèr avèk in provèrb i fo ni sèye konète lo sans figuré é sète – la lé sinp a mon avi é si ni vé sa i rozoinn la moral in fab La Fontaine « lo lou avèk l'agno » i di konmsa : « la rézon lo pli for lé touzour lo méyèr. »-alé, mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

NRL : la Région ne va pas réceptionner l'ouvrage défectueux

M. Fournel qui a en charge le suivi de la construction de la NRL, a été clair : tant que la Collectivité n'a pas réceptionné l'ouvrage, la responsabilité en incombe aux entreprises. Cette position est nouvelle et elle interroge.

En effet, dès le départ les entreprises avides de gros sous se sont précipitées pour se partager le bout de gras. Elles ont signé un marché sachant que les matériaux n'existaient même pas. Ce n'est quand même pas en cour de route que la question des besoins en matériaux a été soulevée. Et puis, sur quelles certitudes la Collectivité a-t-elle fait confiance aux entreprises et aux bureaux d'études ? Aucune n'avait les références techniques d'un tel ouvrage complexe. Pour la bonne raison que ce sont des défis hors normes.

Chaque étape nécessitait des études de faisabilité et des expérimentations précises. Par exemple, la construction de l'endiguement de la Rivière des Galets, pour simple qu'il en a l'air, a nécessité la réalisation d'une maquette à échelle dans un immense hangar afin d'effectuer toutes sortes de simulations en fonction des crues imaginables. Cela a pris plusieurs années avant que la collectivité portoise se lance dans des choix irréversibles. Malgré toutes ces précautions, nous avons vu récemment quelqu'un étaler des critiques acerbes contre les décisionnaires de l'époque.

Un observateur avisé peut être étonné que ce soit le JIR qui ait vendu la mèche des acropodes qui se brisent comme du verre. La comparaison avec la fragilité du verre souligne une certaine exaspération de la Collectivité à devoir encore supporter des critiques ; elle veut montrer par-là la légèreté des entrepreneurs et du bureau d'études sensé tout contrôler et porter assistance aux politiques. Le JIR est bien dans son rôle de démineur et la Région sait bien qu'on ne traite pas les acropodes brisés en mer comme on bouche des fissures dans un mur sec. Si c'est un lot défectueux, on les retire tout bonnement et on les remplace. Dans le jargon des industriels, on appelle ça une mauvaise série. Mais si c'est une anomalie structurelle qui n'a pas fait l'objet de test de résistance à long terme, alors c'est tout l'ouvrage qui est foutu.

Dans ces conditions, on comprend mieux les propos menaçants de Fournel : la Collectivité ne va pas réceptionner un ouvrage défectueux.

Ary

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le fondateur de Wikileaks risque la torture et la mort aux Etats-Unis

Julian Assange livré par l'Equateur aux Occidentaux

Le fondateur de Wikileaks a été arrêté hier à Londres dans l'ambassade d'Equateur où il bénéficiait depuis 2012 de l'asile diplomatique. Julian Assange est à l'origine des révélations mettant en évidence les actes de torture pratiqués par des soldats de l'armée des Etats-Unis en Irak. Son arrestation a été rendue possible par une décision du gouvernement de l'Equateur qui a retiré au fondateur de Wikileaks son asile diplomatique et sa citoyenneté équatorienne. Ceci a permis aux policiers britanniques d'entrer dans l'ambassade avec l'autorisation de l'Equateur dans le but d'arrêter Julian Assange. Ce dernier s'était réfugié à l'intérieur de l'ambassade en 2012 pour éviter l'extradition vers les Etats-Unis par les autorités britanniques, où il risque au moins tortures et prison. L'autre motif de son arrestation est une accusation d'agression sexuelle, une accusation ensuite retirée et qui a donné lieu à un abandon des poursuites mais qui vient de nouveau d'être remise sur la table par la victime supposée. De plus, l'extinction de l'action judiciaire sur cette accusation n'a pas signifié la fin du mandat d'arrêt lancé par la justice britannique.

Vengeance ou pression des Etats-Unis ?

«C'est une vengeance personnelle du président Lenin Moreno parce que WikiLeaks il y a quelques jours a publié un cas de corruption très grave», a affirmé Rafael Correa, président de l'Equateur de 2007 à 2017, année où il a décidé de s'exiler en Belgique. L'ex-chef d'Etat faisait ainsi allusion à un ensemble de documents, les INA papers, du nom d'une société offshore d'optimisation fiscale créée par le frère de Lenin Moreno. Rendues pu-

bliques en février dernier, les révélations contenues dans ces INA papers ont été relayées par Wikileaks et sont embarrassantes pour le président équatorien.

Rafael Correa a toutefois assuré ce même jour que son successeur, Lenin Moreno, avait agi «sous la pression» des Etats-Unis et de Donald Trump.

Il a également laissé entendre que Julian Assange aurait servi de monnaie d'échange afin que le nouveau président équatorien obtienne le soutien de Washington pour un prêt du Fonds monétaire international (FMI).

De son côté, le gouvernement d'Equateur a affirmé qu'une personne proche de Julian Assange était impliquée, avec des pirates informatiques russes, dans un plan de déstabilisation du président Lenin Moreno.

D'après l'AFP, Julian Assange a été inculpé de «piratage informatique» aux Etats-Unis. Selon Reuters, qui cite un communiqué du Département américain de la Justice, il est également accusé de «conspiration» avec le soldat Bradley (désormais Chelsea) Manning, ex-informateur de Wikileaks et ex-analyste du renseignement américain en 2010. Programmeur de formation, Julian Assange est soupçonné par la justice américaine d'avoir aidé Chelsea Manning à obtenir un mot de passe pour accéder à des milliers de documents américains classés secret-défense. Julian Assange encourrait 5 ans de prison maximum selon ces chefs d'inculpation aux Etats-Unis.

Le Royaume-Uni va maintenant déterminer s'il va extraditer le ressortissant australien vers les Etats-Unis. Il aurait donné par écrit au gouvernement équatorien des assurances que M. Assange ne serait pas extradé vers un pays où il risquerait la torture ou la peine de mort. Une audience concernant la

demande d'extradition américaine à l'encontre de Julian Assange aura lieu le 2 mai 2019.

Condamnations de l'ONU

Du côté des Nations Unies, les condamnations pleuvent depuis l'irruption de la police britannique dans l'ambassade d'Equateur afin d'arrêter Julian Assange. La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, Agnès Callamard, a écrit sur son compte Tweeter que l'expulsion de M. Assange de l'ambassade et son arrestation constituaient « un pas de plus vers l'extradition ». Elle a ajouté qu'en procédant à l'arrestation arbitraire du journaliste et militant controversé, le Royaume-Uni mettait « potentiellement sa vie en danger ».

L'Expert indépendant des Nations Unies sur le droit à la vie privée, Joe Cannataci, a publié une déclaration à la suite de l'arrestation, affirmant que cela n'allait pas arrêter ses efforts « pour évaluer les affirmations de M. Assange selon lesquelles sa vie privée a été violée ». « Au lieu de rendre visite à M. Assange et lui parler à l'ambassade... j'ai l'intention de lui rendre visite et de lui parler là où il se trouve placé en détention ».

Dans une déclaration faite vendredi dernier, le Rapporteur spécial sur la torture, Nils Melzer, s'était dit alarmé par les informations selon lesquelles une arrestation était imminente et que, s'il était extradé, M. Assange pourrait être exposé à « un risque réel de graves violations de ses droits humains, notamment sa liberté d'expression, son droit à un procès équitable et l'interdiction des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

Billet philosophique

Ouvrer pour la réconciliation



L'ouverture du "Festival du Film Citoyen de La Réunion" avec les représentants du mouvement ATTAC et de ses partenaires.

Des pages très intéressantes de notre histoire réunionnaise ont été ouvertes au public ces derniers jours. Elles montrent à la fois l'importance de cultiver notre mémoire historique, c'est à dire de connaître au mieux et de ne pas oublier ce qui s'est passé depuis 356 ans dans le pays pour en tirer des leçons et des perspectives nouvelles, et en même temps ne pas cultiver des rancunes pour construire ensemble notre avenir commun. Voir à ce sujet ce dont on nous a parlé ces jours-ci à l'occasion du 25e anniversaire de l'horrible génocide vécu par le peuple rwandais en 1994, où l'on cultive — notamment dans les écoles — à la fois la mémoire de cette tragédie et la réconciliation pour construire l'avenir du Rwanda.

Nous citerons d'abord la conférence tenue le 3 avril à la Bibliothèque Départementale de La Réunion par le géographe Mario Serviabile sur "Les années pétainistes à La Réunion, 1940 – 1942", où certains élus réunionnais ont collaboré avec le régime de l'État

français « contaminé par l'idéologie raciste nazie ». Il a rappelé aussi comment des Réunionnaises et Réunionnais ont résisté à ce régime, malgré les répressions dont ils ont été victimes, « jusqu'à l'arrivée des Forces Françaises Libres du général de Gaulle par le "Léopard" le 28 novembre 1942 » (voir le livre publié en octobre 2017 aux Éditions ARS Terres Créoles par Raoul Lucas et Mario Serviabile et intitulé "La Réunion rétablit la République en France, 1942").

Parmi ces résistants réunionnais victimes de la répression pétainiste, Mario Serviabile a notamment cité le Dr Raymond Vergès, « révoqué en tant que maire de Salazie car franc-maçon », qui fut élu député communiste avec Léon de Lépervanche dans le cadre du large rassemblement du CRADS (Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale) le 21 octobre 1945, avec qui il a fait voter la loi du 19 mars 1946 abolissant officiellement le statut de colonie de La Réunion. À propos de ces Réunionnais combattants de la liberté, on pense par exemple à cette photo admirable et inou-

vable où l'on voit Raymond Vergès accompagner au Port ses deux fils de 17 ans, Jacques et Paul, rejoignant les Forces Françaises Libres.

Réconciliations

D'autres engagements de Réunionnais mais aussi d'autres citoyens du monde — comme la grande cinéaste Marie-Monique Robin — pour la liberté, la justice et la paix ont été évoqués du 5 au 7 avril au cinéma Casino du Port lors du très intéressant "Festival du Film Citoyen de La Réunion" organisé par le mouvement ATTAC du pays, présidé par Didier Bourse. Ce fut le cas notamment lors de la projection du film "Sucre amer", réalisé en 1963 par Yann Le Masson, sur l'élection législative frauduleuse de Michel Debré, face auquel Paul Vergès, fondateur du Parti Communiste Réunionnais quatre ans avant, a exprimé avec force la nécessité de faire respecter l'identité et les droits fondamentaux du peuple réunionnais, dont celui de diriger lui-même son pays.

Il y a bien des leçons à tirer de ces décennies de répressions diverses et de violences électorales, parfois criminelles, auxquelles beaucoup de nos compatriotes ont résisté en unissant leurs forces dans le respect de leur diversité et en surmontant leurs rancunes. Pour faire face au système néo-colonial toujours en place et nous rassembler sans exclusive autour d'un projet commun et global de développement durable et solidaire, nous devons donc plus que jamais tourner les pages des trahisons en faveur des réconciliations afin d'être fidèles à nos combattants de la liberté.

Roger Orlu

Oté

Nou lé pa mète de nou ! Nou lé néokolonizé in poin sé tou !

Lé ga, alon fé in sipozisyon. Dizon ni travaye dann bitasyon in blan. Ni travaye dir pars avèk blan i grate pa l'gongon. Astèr alon majine samdi sé lo zour la pèye é lo kolonm i pèye anou kisoï par raport lo tonaz kann nou la koupé-sharjé, kisoï par lo nonm golète nou la graté, kisoï ankor pou tout sak nou la fé a la syèr mon fron dann in somenn. Li di anou : intèl ala out larzan, intèl ala la vote, voire ala la tyène, souingi ala pou toué, madam Néné ala pou ou, Dédète ala sak i doi aou.. Mète zot doi dann l'ank épi apiye sa dsi lo liv kont an giz signatir.

Astèr fini la romans larzan é li di Intèl ou i doi tan la boutik bitasyon, mi tir dsi out pèye, konm mi tir dsi la pèye intèl, dsi la pèye voire, souingi, épi madam Néné, épi ankor Dédète. Sak i rès lé azot. Solman la boutik la gingn in éstok savon é moin l'amenn pou zot pran : la poin pou tortiyé. Arzout èk sa sounouk l'arivé épar zantiyèss moin l'amenn in pé pou shakinn é mèm si lé shèr zot la gingn zot par... Lo ta larzan shakinn i dégrinn firamézir, i diminyé. Mi di pa zot koman zot i fé la mine la !

Intèl i pans dann son kèr son madam l'avé l'intansyon ashté in kupon pou fé in rob pou èl épi pou sa grann fiy : manké pou somenn isi ! Intèl i pans son madam l'avé bézoin in konbinézon mé sète-la osi lé manké. Madam Néné l'avé bézoin in nap, èl va s'apasé. Tanka Dédète èl té fatigé marsh an langouti é èl l'avé anvî fé in pé la bèl pou son mari : fouti osi ! Parèye pou voire é son projé lé a lo. Parèye pou souingi, larzan métrèss la pi somenn isi. Astèr-la, manj la raz an silans pars sansa lo blan i foute aou déor. Ousa ou valé ? Na poin l'androï pou alé.

Mon bann dalon, pou kosa mi di sa ? Pars in tan té konmsa. Pars zordi ankor nout péi lé konmsa. Larzan l'érop sé l'érop ki komann. Ou i pé pa fé sak ou i pans i fo fèr. Ou i fé sak l'érop i pans ou i doi fèr. Ou néna in vézikil é sé pa ou k'i aminn ali, sé mèm pa ou ki désid l'androï ou i doi alé. Konsèye départmantal parèy : gouvèrnman la mète in kantité dépans obligatoir é sé li ki désid kèl dépans lé obligatoir. Aou, i rès aou inn-dé klopinète pou dépansé é sé pa ou ki désid kosa i fé pa pou lo prinsipal, mé pou sak lé sogondèr, la ké laba.

Alor, mi domann si nou lé réponsab de nou dann dé ka konmsa é mon konklizyon sé non dann dé ka konmsa nou lé pa mète de nou é nou la poin pou avans konm ki fo. Nou lé néokolonizé, in poin sé tou. Nou lé pa adit, touzis si nou lé pa ankor zanfan tann.

Justin